

FASKEN

Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Avocats
Agents de brevets et de marques de commerce

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700
C. P. 242
Montréal (Québec) H4Z 1E9
Canada

T +1 514 397 7400
+1 800 361 6266
F +1 514 397 7600
fasken.com

Le 14 mai 2018
N° de dossier : 115805.00188/10887

André Turmel
Direct +1 514 397 5141
aturmel@fasken.com

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, place Victoria – 2e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : SUJETS D'INTERVENTIONS DE NATURE COMPTABLE ET TARIFAIRE

Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des conditions de service et tarif de société en commandite gaz métro à compter du 1er octobre 2018
R-4018-2017 | Phase 2

Chère consœur,

Nous avons pris connaissance de la décision procédurale D-2018-049 rendue par la Régie de l'énergie le 30 avril 2018 concernant la phase 2 du dossier mentionné en rubrique.

En sus des sujets déjà identifiés par la FCEI dans notre lettre du 12 avril 2018, conformément à la demande de la Régie formulée au paragraphe 6, la FCEI précise les sujets d'intervention, de nature comptable et tarifaire, suivants :

Sujets d'intervention additionnels

Énergir présente un revenu requis de distribution en hausse importante par rapport aux résultats réels de 2017. La FCEI souhaite questionner Énergir sur plusieurs aspects de cette hausse incluant plusieurs éléments de la hausse de dépenses d'exploitation, la hausse de l'amortissement des immobilisations, de même que les frais reportés relatifs au projet de modernisation de la solution informatique utilisée pour la gestion des approvisionnements gaziers et leur modalité de disposition.

Sur ce dernier point, la FCEI envisage de recommander que l'amortissement soit étalé sur une période plus longue.

La FCEI souhaite également questionner Énergir sur la variation du tarif d'équilibrage pour les clients du tarif D1. La FCEI s'interroge notamment sur l'équité de l'allocation de la totalité des écarts de revenus 2017 à la composante « espace » du tarif.

Finalement, la FCEI souhaite questionner Énergir sur les prix d'achat du GNR aux producteurs.



FASKEN

La FCEI joint également son budget de participation révisé.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN S.E.N.C.R.L., s.r.l.



André Turmel

AT/mb

p. j. Budget de participation révisé.

